

29.08.2012 - 11:21 Uhr

Votations fédérales - La Fédération Suisse des Casinos rejette l'initiative «Protection contre le tabagisme passif»

Berne (ots) -

La Fédération Suisse des Casinos rejette l'initiative «Protection contre le tabagisme passif», qui fera l'objet de la votation du 23 septembre. Depuis l'introduction des interdictions de fumer actuellement en vigueur, les chiffres d'affaires des casinos suisses ont régressé, avec pour conséquence une réduction de plus de CHF 100 millions des taxes des casinos affectées à l'AVS. Un nouveau durcissement des interdictions de fumer menacerait des emplois et réduirait encore davantage les taxes versées à l'AVS.

Le Parlement et le Conseil fédéral, ainsi qu'une large coalition des milieux politiques et économiques, refusent également l'initiative.

Les casinos suisses sont davantage touchés que la moyenne par les interdictions de fumer, car plus de 50% de leurs clients sont des fumeurs (à titre de comparaison: les fumeurs représentent le 27% de la population totale). Les interdictions de fumer cantonales et la loi fédérale introduite en 2010 sur la protection contre le tabagisme passif ont déjà occasionné un recul considérable des chiffres d'affaires (produit brut des jeux), car les clients se rabattent sur d'autres offres comme les jeux Internet, les jeux illégaux et les jeux à l'étranger. L'impôt sur les maisons de jeu, qui entre pour l'essentiel dans les caisses de l'AVS, est perçu sur le produit brut des jeux. Depuis l'introduction des interdictions de fumer, les taxes des casinos affectées à l'AVS ont déjà diminué de plus de CHF 100 millions. Un durcissement accru des interdictions de fumer conduirait à une baisse supplémentaire du produit brut des jeux et, partant, de l'impôt sur les maisons de jeu en faveur de l'AVS. Des emplois dans les casinos seraient en outre menacés.

La réglementation en vigueur offre une protection suffisante contre le tabagisme passif. Les maisons de jeu ont construit des fumoirs en vertu des interdictions de fumer existantes. Près de CHF 10 millions ont été dépensés à cet effet dans toute la Suisse. Ces investissements seraient déjà inutiles en cas d'acceptation de l'initiative.

Les 19 maisons de jeu suisses offrent 21.00 emplois. En 2011, elles ont versé CHF 420 millions d'impôt sur les maisons de jeu, qui sont entrés pour l'essentiel dans les caisses de l'AVS. Depuis l'ouverture des maisons de jeu en 2002/03, elles ont payé des taxes de CHF 4,3 milliards en tout.

Contact:

Christophe Darbellay, Président FSC
Mobile: +41/79/292'46'11

Marc Friedrich, Responsable du Secrétariat FSC
Mobile: +41/79/279'39'62

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003054/100723840> abgerufen werden.